

Désignation de l'entreprise : SA FPS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2

Adresse de l'entreprise 269 ZAC DU PRES A VAROIS

54670 CUSTINES

Durée de l'exercice précédent* 1 2

Numéro SIRET* 4 3 4 8 2 5 3 8 6 0 0 0 1 5

Néant *

				Exercice N clos le 13 10 32 02 51	N-1 13 10 32 02 41
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)	AA				
Frais d'établissement *	AB				
Frais de développement *	CX				
Concessions, brevets et droits similaires	AF	79 340		79 111	229 21 151
Fonds commercial (1)	AH	7 622		7 622	7 622
Autres immobilisations incorporelles	AJ	16 430		16 430	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
Terrains	AN	12 195		11 764	431 599
Constructions	AP	218 739		203 907	14 831 13 302
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	515 304		509 922	5 382 3 511
Autres immobilisations corporelles	AT	126 478		108 789	17 689 15 789
Immobilisations en cours	AV				
Avances et acomptes	AX				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
Autres participations	CU	758		758	758
Créances rattachées à des participations	BB				
Autres titres immobilisés	BD				
Prêts	BF	7 650		7 650	7 650
Autres immobilisations financières*	BH	38		38	7 538
TOTAL (II)	BJ	984 554		913 494	71 060 77 920
Matières premières, approvisionnements	BL	204 837			204 837 226 243
En cours de production de biens	BN				
En cours de production de services	BP				
Produits intermédiaires et finis	BR	340 991			340 991 352 632
Marchandises	BT				
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 160			2 160 126
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	792 997		6 931	786 066 1 125 934
Autres créances (3)	BZ	76 916			76 916 26 539
Capital souscrit et appelé, non versé	CB				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD				
Disponibilités	CF	958 273			958 273 717 197
Charges constatées d'avance (3)*	CH	79 870			79 870 75 140
TOTAL (III)	CJ	2 456 045		6 931	2 449 114 2 523 812
Frais d'émission d'emprunt à étailler (IV)	CW				
Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 440 599	IA	920 424	2 520 174 2 601 732

Renvois : (1) Dont droit au bail

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

0

(3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :*

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

Désignation de l'entreprise : SA FPS

Néant *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :483...000.....)	DA	483 000	483 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	67	67
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	48 300	48 300
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	665 350	406 895
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	170 414	318 455
	Subventions d'investissement	DJ		3 651
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 367 131	1 260 369
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN	47 200	47 200
	TOTAL (II)	DO	47 200	47 200
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	74 449	31 430
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	74 449	31 430
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	392 050	460 938
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	3 131	8 550
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	294 154	382 678
	Dettes fiscales et sociales	DY	306 069	388 487
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	35 989	22 079
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 031 394	1 262 732
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 520 174	2 601 732
RENOVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)}	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	826 795	1 016 403
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE**SOMMAIRE**

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	15
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	15
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	15
Permanence ou changement de méthodes	16
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	16
Etat des amortissements	17
Etat des provisions	17
Etat des échéances des créances et des dettes	18
Composition du capital social	18
Fonds commercial	18
Autres immobilisations incorporelles	19
Evaluation des immobilisations corporelles	19
Evaluation des amortissements	19
Evaluation des matières et marchandises	19
Evaluations des produits et en cours	19
Evaluation des créances et des dettes	20
Dépréciation des créances	20
Disponibilités en Euros	20
Produits à recevoir	20
Charges à payer	20
Charges et produits constatés d'avance	20
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Honoraires des commissaires aux comptes	21
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	21
Informations en matière de crédit bail	22
Engagement en matière de pensions et retraites	22

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 520 174.23 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 062 843.65 Euros et dégageant un bénéfice de 170 413.52 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/3 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exerice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	157 612	16 430
Terrains		12 195	
Installations générales agencements aménagements des constructions		212 739	6 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		515 494	5 747
Installations générales agencements aménagements divers		39 374	1 379
Matériel de transport		41 117	4 421
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		53 912	5 228
	TOTAL	874 830	22 776
Autres participations		758	
Prêts, autres immobilisations financières		15 188	
	TOTAL	15 946	
	TOTAL GENERAL	1 048 388	39 206

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		103 392	103 392
Terrains			12 195	12 195
Installations générales agencements aménagements constr.			218 739	218 739
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		5 937	515 304	515 304
Installations générales agencements aménagements divers			40 753	40 753
Matériel de transport		18 336	27 202	27 202
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		618	58 522	58 522
	TOTAL	24 891	872 715	872 715
Autres participations			758	758
Prêts, autres immobilisations financières		7 500	7 688	15 188
	TOTAL	7 500	8 446	15 946
	TOTAL GENERAL	103 041	984 553	992 053

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	128 839	20 922	70 650	79 112
Terrains		11 596	168		11 764
Installations générales agencements aménagements constr.		199 437	4 471		203 908
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		511 979	3 876	5 937	509 918
Installations générales agencements aménagements divers		38 660	678		39 338
Matériel de transport		41 117	657	18 336	23 438
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		38 839	7 753	577	46 015
	TOTAL	841 627	17 603	24 850	834 380
	TOTAL GENERAL	970 466	38 525	95 500	913 491
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
Autres immob.incorporelles	TOTAL	20 922		Dotations	Reprises
Terrains		168			
Instal.générales agenc.aménag.constr.		4 471			
Instal.techniques matériel outillage indus.		3 876			
Instal.générales agenc.aménag.divers		678			
Matériel de transport		657			
Matériel de bureau informatique mobilier		7 753			
	TOTAL	17 603			
	TOTAL GENERAL	38 525			

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	10 000		10 000		
Autres provisions pour risques et charges	21 430	74 449	21 430		74 449
	TOTAL	31 430	74 449	31 430	74 449

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	6 931				6 931
	TOTAL	6 931			6 931
	TOTAL GENERAL	38 361	74 449	31 430	81 380

Dont dotations et reprises d'exploitation

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	7 650		7 650
Autres immobilisations financières	38	0	38
Clients douteux ou litigieux	8 317	8 317	
Autres créances clients	784 680	784 680	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 639	34 639	
Taxe sur la valeur ajoutée	20 037	20 037	
Divers état et autres collectivités publiques	11 042	11 042	
Débiteurs divers	11 198	11 198	
Charges constatées d'avance	79 870	79 870	
TOTAL	957 471	949 783	7 688

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	721	721		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	391 329	186 731	153 849	50 750
Fournisseurs et comptes rattachés	294 154	294 154		
Personnel et comptes rattachés	156 448	156 448		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	122 626	122 626		
Impôts sur les bénéfices	3 646	3 646		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 047	5 047		
Autres impôts taxes et assimilés	18 300	18 300		
Groupe et associés	1	1		
Autres dettes	35 989	35 989		
TOTAL	1 028 262	823 663	153 849	50 750
Emprunts souscrits en cours d'exercice	145 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	213 679			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	5.6000	86 250			86 250

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds de commerce			7 622	7 622	
Total			7 622	7 622	

Le fonds commercial non amortissable a fait l'objet d'un test de dépréciation à la clôture de l'exercice comptable. D'une manière générale, ce test consiste à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable, qui correspond au montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'utilité.

Cette année, il n'a été constaté aucune dépréciation du fonds de commerce.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements des constructions	Linéaire	3 à 10 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 4 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

La répartition du stock a été effectuée selon les dispositions prises lors du bilan clos le 31/03/2019.

Elle permet de dissocier le stock et d'obtenir, d'une part, la valeur des produits déjà fabriqués et, d'autre part, la valeur des produits non transformés.

La Direction estime que les produits en stock sont parfaitement commercialisables, d'où l'absence de provision.

Le stock consommable n'est plus distingué en charge constatée d'avance mais intégré directement dans le stock.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 342
Autres créances	48 603
Disponibilités	19 080
Total	70 026

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	721
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 288
Dettes fiscales et sociales	203 611
Autres dettes	32 897
Total	298 517

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	79 870
Total	79 870

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 780 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 6 780 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers****Engagements donnés**

Autres engagements donnés :		188 844
Engagements crédit-bail	188 844	
Total (1)		188 844

Engagements reçus

INTERVENTION BPIFRANCE FINANCEMENT - PGE	138 585
INTERVENTION BPIFRANCE FINANCEMENT - BNP	39 731
Total	178 316

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outilage	Autres	Total
Valeur d'origine				268 450	268 450
Amortissements				36 073 48 011	36 073 48 011
- cumuls exercices antérieurs					
- dotations de l'exercice					
Total				84 084	84 084
Redevances payées				63 137 52 619	63 137 52 619
- cumuls exercices antérieurs					
- exercice					
Total				115 756	115 756
Redevances restant à payer				64 719 94 377	64 719 94 377
- à un an au plus					
- entre 1 et 5 ans					
Total				159 096	159 096
Valeur résiduelle				29 748	29 748
- entre 1 et 5 ans					
Total				29 748	29 748
Montant en charge sur l'exercice				61 793	61 793

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les engagements de fin de carrières sont évalués à 271 308 €

La société a souscrit 2 contrats d'assurance d'indemnité de fin de carrière, dont l'épargne constituée au 31 mars 2025 s'élève à 121 552 €.

Aucune provision n'a été comptabilisé au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	21 542
55 à 59 ans	6 à 10 ans	92 391
45 à 54 ans	11 à 20 ans	122 456
35 à 44 ans	21 à 30 ans	23 969
moins de 35 ans	plus de 30 ans	10 950
Engagement total		271 308

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne, de 1 % de revalorisation salariale
- turn over faible pour les cadres et les techniciens, moyen pour les employés
- convention collective : caoutchouc
- méthode de calcul : méthode des unités de crédit projetées (définie par la norme comptable IAS 19 et par la norme FAS87)
- taux d'actualisation : 3,55 % (correspondant au taux IBOXX)
- table de mortalité : INSEE 2024
- taux des charges sociales patronales :
 - cadres : 54,06 %
 - employés : 37,03 %

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

- techniciens : 50,56 %

F P S

Société anonyme
au capital de 483 000 euros
Siège social : ZAC du Pré à Varois
54670 CUSTINES
RCS NANCY 434 825 386

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 SEPTEMBRE 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **31 mars 2025** s'élevant à 170 413,52 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	170 413,52 euros
A titre de dividendes	45 000,00 euros
Soit 0,52 euros par action	

En totalité au compte « autre réserves » qui s'élève ainsi à 790 764,00 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le **31 mars 2025** éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 5 641,04 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le **31 mars 2025** non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 39 358,96 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2022 : Néant

Exercice clos le 31 mars 2023 :

25 875 euros, soit 0,30 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 169,50 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 25 705,50 euros

Exercice clos le 31 mars 2024 :

60 000 euros, soit 0,70 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 7 590,96 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 52 409,04 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 septembre 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Frédéric PATARD

